

CONTINGENT DES GRENADIERS FRIBOURGEOIS

CHRONIQUE DE L'ANNEE 1971

L'année 1971: une mosaïque. Pas de grande campagne, pas de grande victoire, mais une série très dense de prestations significatives, qui toutes avaient leur importance et toutes ont été l'occasion de maintenir et de renouveler l'esprit et le dévouement du Contingent.

Un point central pourtant, ou plutôt un coeur: le geste que le Contingent a pu accomplir envers ses chers membres d'honneur, en faisant confectionner un magnifique diplôme qui est en même temps un hommage aux soldats fribourgeois de jadis.

Et ce fut aussi une année de problèmes résolus: problème de la succession au commandement, de relève à l'état-major, dont les effets se déploieront en 1972.

Ainsi 1971 a été une année d'effort soutenu et constant, de préparatifs et d'espoir.

AU FIL DES JOURS

10 janvier: Apéritif des Rois

De rassemblement d'amis du Contingent qui ont plaisir à se retrouver au seuil d'une nouvelle année, cet apéritif des Rois devient de plus en plus une manifestation officielle de notre groupement.

Cette fois-ci, nous nous sommes remémorés les beaux souvenirs des campagnes de Fribourg-en-Brisgau et de Paris. Mais aussi, après les messages du Conseiller d'Etat Max Aebischer, président du Gouvernement, et de M. Lucien Nussbaumer, syndic de la ville de Fribourg, ce fut l'inoubliable mot de passe du commandant de corps Roch de Diesbach, notre membre d'honneur, qui conclut en disant: "Le dernier défilé militaire de la Chaux-de-Fonds fut salué par des enfants qui tenaient deux drapeaux dans leurs mains: celui des colombes et celui de l'armée. Ils y voyaient une vérité de toujours de l'armée d'hier et de ses traditions, comme de celle d'aujourd'hui: elle est au service de la paix!" Quant à notre cap.aum. Louis Koerber, il nous a donné une consigne nouvelle: "Soyez ceux qui font connaître le passé pour mieux vivre le présent en vue d'un avenir meilleur encore. C'est le nom d'une des plus belles vertus: la persévérance. Grenadiers, restez le trait d'union entre les générations!"

18 mars: soirée de films

Les grenadiers, entourés de leurs familles, ont pu revivre leurs souvenirs. Il y eut d'abord le film du Sgtn. Roland Duriaux, qui retraçait la Journée romande du Tir fédéral de Thoun, le 13 juillet 1969. On a pu ainsi se remémorer cette inoubliable journée où la fraternité d'armes ne fut pas un vain mot, car, grâce à la présence de la Compagnie des Vieux-Grenadiers de Genève, du Groupement des Volontari Luganesi et des Grenadiers de Bodio, il fut possible d'établir les bases de nombreux "au revoir" et de parler entre autre de ce que devrait être la future Association suisse des traditions militaires. Ce fut ensuite le long métrage de la "Campagne de Paris". Ce film d'une rare qualité était l'oeuvre du grenadier Fredy Lässer qui en a fait don au Contingent. La "Liberté" en a fait un excellent reportage et je remercie son rédacteur, M. Pierre Barras.

2 avril: Assemblée générale

dans une grande salle de la Brasserie Beauregard. Record de participation. Organisation impeccable, réception chaleureuse, les participants ont été comblés. Nos félicitations et nos remerciements vont tout spécialement à la Direction de cette entreprise, à notre membre d'honneur M. Marcel Guhl et plus particulièrement à notre ancien membre actif le Lt-colonel Charles Reichler, sous-directeur.

2 mai: Conférence au Musée d'Art et d'Histoire

Nous avons eu le privilège d'entendre ce soir-là notre membre d'honneur Jean-René Bory qui nous a donné cette conférence sous le patronnage de la Société suisse des amis de Versailles. Son thème: Charles Pictet de Rochemont. Comme toujours, ce fut brillant et les 30 grenadiers qui se sont retrouvés ensuite au local de la Grenette n'ont pu que se féliciter d'avoir un tel savant dans leurs rangs.

9 mai: Coppet

La 26e Fêtes des musiques de la Côte avait lieu à Coppet et les organisateurs n'avaient pas manqué de demander à M. Jean-René Bory de présider à l'organisation du cortège officiel. Inutile de chercher à comprendre, mais M. Bory y a mis tout son coeur et ce cortège a dépassé tout ce que l'on pouvait espérer. M. Bory a bien voulu nous faire l'honneur d'appeler le Contingent à cette manifestation. Une section renforcée, avec la Clique, le drapeau et sa garde, sous les ordres du Lt. Paul Wassmer ont bien rempli la mission qui leur avait été confiée.

6 juin: Sortie annuelle aux Faverges

On peut bien le dire: cette sortie annuelle, désirée, attendue avec impatience par tous les membres du Contingent, est toujours une surprise, car la section qui a la responsabilité de l'organiser se garde bien de révéler certains secrets, ce qui ne donne que plus de charme tant aux joutes sportives qu'au plantureux repas qui les suivent. Mais l'essentiel pour nous c'est surtout de recevoir nos invités. Nous avons été comblés. En effet, M. le Conseiller d'Etat Duccotterd a été des nôtres toute la journée et, pour une partie de la matinée, nous avons eu la grande joie de recevoir M. Paul Chaudet, ancien conseiller fédéral.

Sous les ordres de son nouveau chef de section, le Lt. Joseph Rime, la 3e s'est retrouvée, transformée et unie, pour nous préparer cette journée qui fut un succès à tout point de vue. Qu'elle en soit vivement félicitée. Par deux fois déjà nous avons été aux Faverges; nous osons espérer que ce n'est pas la dernière fois et que les futurs directeurs des affaires militaires nous permettront bien d'y retourner

19 juin: Passage sous les drapeaux

Certainement, le "Passage sous les drapeaux" est de loin la manifestation la plus digne et la plus importante du Contingent. Elle est notre force par la venue des recrues; elle est notre espérance par le serment que prêtent les récipiendaires; elle est notre foi car nous sommes sincères; elle est cette vertu d'espérance chère à notre cap.aum. puisqu'elle concrétise le trait d'union des générations.

Ce jour-là, treize récipiendaires, dont dix présents et deux excusés pour des raisons valables, ont eu l'honneur d'être "armés grenadiers". Après la remise des chevrons d'ancienneté, ce fut celle des diplômes aux nouveaux membres d'honneur:

- M. Jean-René Bory, président de la Société suisse des amis de Versailles, notre bienfaiteur, organisateur de la Campagne de Paris;
- le sgt.sap. Jules Baeriswyl;
- le sgt.gren. Robert Mauron;
- le Cdt. Pierre Cheseaux, ancien commandant de la compagnie des Vieux-Grenadiers de Genève et qui commandait cette compagnie le 31 mai 1964 aux festivités du 150e anniversaire de l'entrée de Genève dans la Confédération.

Cette manifestation s'est déroulée selon le protocole habituel et a été rehaussée par la présence des Autorités cantonales et communales et par celle d'une délégation en uniforme, avec drapeau, des Vieux-Grenadiers de Genève qui accompagnait leur ancien commandant.

Au cours du banquet qui suivit à la Grenette, nous avons eu le plaisir d'entendre M. Gabriel Kolly, président du Grand Conseil, dans une envolée du plus bel éclat: "Pourquoi les enfants de nos écoles n'étaient-ils pas présents à votre passage sous les drapeaux ? Voilà ce qu'ils doivent voir et apprécier. Voilà ce qu'ils doivent savoir du passé et du Contingent". Merci Monsieur le Président, nous en tiendrons compte et la prochaine fois, nous inviterons les garçons des écoles supérieures C'est aussi ce qu'a exprimé M. Jean-René Bory en nous remerciant du diplôme qu'il venait de recevoir, ajoutant encore: "Bien plus que le diplôme qui est très beau et qui me fait plaisir, c'est que vous me l'offrez de tout votre coeur".

C'est aussi à ce banquet que fut remis aux anciens membres d'honneur le nouveau diplôme composé par le cap. Eric E. Thilo avec d'anciennes feuilles de congé des Fribourgeois au service de Louis XVI et du pays. On trouvera plus loin l'explication qu'il nous en a donnée à cette occasion et qui montre que, dans cette superbe réalisation du Contingent de 1971, rien n'a été laissé au hasard et chaque élément porte sa signification et son message.

Ce fut ensuite la soirée familière organisée par le Comité du lot, et pour laquelle le président, le sgt. Volery et le gren. Jean-Pierre Clément n'ont pas épargné leurs peines et leur dévouement. Cette manifestation s'est terminée tard dans la nuit, pour quelques-uns dans un cercle d'amis. Cependant tout fut digne, comme le fut la cérémonie elle-même.

3 juillet: Fête fédérale des Yodleurs

Le comité d'organisation, présidé par M. le conseiller d'Etat Arnold Waeber, nous a demandé un détachement de grenadiers pour recevoir la bannière fédérale de cette association. Nous avons délégué la 3e section qui, sous les ordres du Lt. J. Rime, a remporté un vif succès.

Tous les journaux de Suisse ont publié des photos de cette section présentant les armes à l'arrivée du train spécial. Un soleil radieux, une foule de plusieurs dizaines de milliers de spectateurs enthousiastes étaient venus applaudir les participants à cette manifestation typiquement suisse et populaire.

10 août: Messe du souvenir du 10 août 1792

Notre cap.aum. Louis Koerber, Rd. curé de Villars-sur-Glâne, a bien voulu donner suite à la proposition de M. le Chanoine Caflisch, à Payerne, et, au lieu de se rendre à Coppet pour commémorer ce souvenir, c'est en la chapelle de St. Nicolas-de-Flue aux Daillettes, que la messe du souvenir a été dite. Nous n'étions pas nombreux pour cette première, mais ce culte du souvenir doit être maintenu. Notre aumônier n'a d'ailleurs pas oublié d'associer, dans ses prières, tous nos grenadiers défunts.

5 septembre: La Chaux-de-Fonds: Fête en l'honneur du 250e anniversaire de Pierre Jaquet-Droz et Fête de la Montre suisse.

Invité par le comité d'organisation à participer au grand cortège qui avait lieu le dimanche, aux côtés de la Fanfare de l'armée suisse, le colonel Imhof voulait donner à cette manifestation l'ampleur que méritait le souvenir du génial horloger que fut Pierre Jaquet-Droz. Et ce fut vraiment grandiose.

D'abord la réception des autorités à la Vue des Alpes, où la foule fut remplie d'émotion au lever des couleurs. Et nous aussi. Invités au repas, admirablement bien servi et arrosé, nous étions fin prêts pour le cortège et la salve à tirer devant les tribunes. Une foule énorme emplissait les rues et il s'y trouvait beaucoup d'étrangers. Tous nous ont tant acclamés que cela nous a mis en confiance. Aussi, au moment de tirer notre salve, nous étions comme galvanisés. Ce fut le grand succès. Nous avons heureusement ignoré que la TV transmettait notre défilé et la salve qui passèrent le soir même en totalité sous la rubrique "Carrefour". Et la "Liberté" de conclure: "Présence très remarquée" avec une photo des plus réussies.

24 septembre: Schwarzenburg

Le commandant du Rgt. d'artillerie 26, le colonel Pierre Imhof, n'est autre que celui qui a organisé les manifestations de La Chaux-de-Fonds. Il nous a demandé pour ce jour-là un détachement pour honorer les adieux de son état-major au Colonel divisionnaire Godet, qui allait quitter son commandement à la fin de l'année

Le Lt. Hertig qui commanda le Détachement a convoqué sa section assez tôt pour être en mesure d'effectuer un exercice au préalable sur place. Le résultat fut remarquable. Tenue impeccable, ensemble parfait de la salve, avec des ports d'armes qui firent l'admiration des officiers présents. Vives félicitations à ces délégués du Contingent!

2 octobre: Journée officielle du Comptoir de Fribourg

Le chef des manifestations de ce Comptoir, un vieil ami du Contingent, M. Robert Esseiva, avait bien fait les choses. Comme la République et Canton de Genève était l'hôte d'honneur du Comptoir 1971, M. Esseiva a d'emblée compris que les Vieux-Grenadiers de Genève et le Contingent des grenadiers de Fribourg devaient constituer l'ossature du cortège. Il ignorait cependant à quel point les liens de fraternité d'armes existaient entre nous. Lorsqu'il l'a su, il s'est employé à nous donner toutes les chances de vivre ensemble aux côtés des personnalités officielles. La 3e section a fonctionné d'abord, sous les ordres du Lt. Rime, comme section d'honneur à l'arrivée du train spécial des Genevois et s'est ensuite rattachée au Contingent pour le cortège officiel. Ce cortège, haut en couleurs et qui comprenait plus de 500 personnes, fut très applaudi par la foule des grands jours.

Remercions chaleureusement la Compagnie des Vieux-Grenadiers de Genève qui fit l'honneur aux Fribourgeois de tirer une salve sur la place de la Gare avant de prendre le train du retour.

13 novembre: Château d'Oron

L'état-major du 1er Corps d'armée de campagne nous avait demandé qu'une section rende les honneurs au commandant de corps Roch de Diesbach, à l'occasion des adieux qu'il organisait à cet officier général. Comme il s'agissait de notre membre d'honneur, la réponse était toute faite et c'est le Lt. Rime qui commanda le détachement entourant notre drapeau.

Le chef d'état-major nous a remercié en ces termes: "la présence du détachement des Grenadiers de Fribourg a rehaussé la manifestation et lui a donné un éclat tout particulier. Je le remercie de cette précieuse collaboration".

14 novembre: In Memoriam

Le Contingent des grenadiers fribourgeois et chacun de ses soldats ne voudrait jamais manquer d'exprimer ses sentiments de grande vénération pour ceux qui sont morts au champ d'honneur ou en service commandé et qui ont signé de leur sang le dévouement à la patrie. En cette année de paix surtout, n'oublions pas qu'en l'espace d'un siècle à peine, nos frontières ont été trois fois protégées par nos soldats. Pour ceux qui sont morts, pour leurs familles, cette manifestation est d'un grand réconfort. Qu'il en soit toujours ainsi !

19 novembre: Semper fidelis

Une délégation en civil a eu le plaisir d'assister au concert organisé à Lausanne par l'association "Semper fidelis". Précédée par une série de marches et de chœurs, c'était la première audition d'une grande composition de Jean Balissat, avec paroles de Géo Blanc, intitulée "Pour un dix août". C'est avec une intense émotion que nos représentants ont assisté à cette magnifique évocation.

9 décembre: Adieux du Conseil d'Etat au Cdt. de corps Roch de Diesbach

A quelques exceptions près, tous les grenadiers étaient présents parce qu'ils se faisaient un devoir d'honorer leur membre d'honneur le Cdt. de corps Roch de Diesbach qui allait remettre sa lourde charge à la fin de l'année. Après avoir rempli ses obligations avec une rare distinction, un sens parfait du chef qui a su respecter le soldat-citoyen duquel il pouvait tout obtenir, ce grand soldat apprécié et aimé, est regretté à tous les échelons. Il a accompli sa mission et il a librement décidé de confier à de plus jeunes la responsabilité d'adapter notre armée aux besoins futurs.

Le brigadier Marcel Bays et le colonel André Dessibourg, récemment promu colonel divisionnaire et colonel brigadier entouraient notre membre d'honneur. Et pour lui, les adieux officiels des autorités se sont aussi traduits par une salve du Contingent des grenadiers. Mais pour nous, bien plus qu'un adieu, elle voulait dire "au revoir".

10 décembre: Loto annuel

Chaque année, l'apport du loto permet à notre trésorier d'équilibrer ses comptes. Depuis quelques années, nous allions de record en record. Cette année-ci, il a fallu se rendre à l'évidence: il y a des limites ... et, les circonstances aidant, le résultat a déçu les organisateurs. Qu'ils ne se découragent pas pour autant. La prochaine fois, tous les grenadiers seront présents avec leurs familles.

29 décembre: Cérémonie d'assermentation du Grand Conseil et du Conseil d'Etat

Pour la deuxième fois depuis notre Charte de 1964, le Contingent est mobilisé pour cette manifestation. Rassemblé sur la place de l'Hôtel-cantonal, le cortège sera conduit par le Contingent et la Landwehr. Nous assistons à l'office solennel célébré par l'aumônier du Gouvernement et du Grand Conseil, Monseigneur Paul von der Weid, et au cours duquel nous avons eu le privilège d'entendre la messe de Mozart chantée par le Choeur symphonique de la cathédrale de St.-Nicolas. Une telle exécution aurait mérité le prix d'un billet d'entrée de fr. 30.-- au moins, si cela avait été payant ... Disons encore que le retour à l'Hôtel cantonal s'est terminé par une salve qui a fortement impressionné les élus de notre Parlement puisqu'immédiatement après il devaient, à leur tour, prêter le serment exigé par notre Constitution.

6 janvier 1972: Apéritif des Rois

Bien que faisant partie de la nouvelle année, qu'il me soit permis de l'ajouter à ma chronique de l'année 1971 puisque ce fut ma dernière prestation de commandant.

Voici d'ailleurs ce qu'en a relaté "La Liberté":

"De nombreuses personnalités avaient répondu jeudi soir, jour des Rois, à l'invitation des Grenadiers pour leur apéritif traditionnel de Nouvel-An. Le commandant, major Louis Bulliard, eut ainsi l'honneur de saluer les présidents des trois pouvoirs, M. Arnold Waeber, président du Conseil d'Etat; M. Bruno Fasel, président du Grand Conseil; M. Francis Meyer, président du Tribunal cantonal. On notait encore la présence de MM. L. Nussbaumer, syndic de Fribourg, Duccotterd et Cottet, ancien et nouveau directeur militaire, Torche accompagné de Madame, marraine du drapeau, Pierre Glasson, président de la Landwehr, du colonel brigadier Pierre Musy, du cap.-aum. Louis Koerber et de nombreux membres d'honneur venus rendre hommage au drapeau de corps qui flottait sur l'assemblée.

Le major Bulliard présenta ses vœux aux grenadiers et à leurs hôtes, se gardant de dévoiler ce que l'année 1972 annonce. Ce sera une année surprise! M. Waeber, président du Conseil d'Etat, au nom des autorités cantonales fit l'éloge des vertus militaires et de la fidélité aux traditions. M. Nussbaumer apportait le salut de la commune alors que M. Pierre Glasson s'éleva en termes vigoureux contre les attaques d'un journaliste signant Candide contre les musiques militaires et l'esprit négatif développé systématiquement contre nos institutions". P.B.

N O S P E I N E S

C'est parmi nos vétérans que la mort a frappé cette année.

15 juillet: Notre ancien tambour-major, proclamé tambour-major d'honneur lors de sa démission est décédé à Posieux le 15 juillet. Une importante délégation de grenadiers ont assisté à ses obsèques qui ont eu lieu à Ecuwillens le 17 juillet. Le drapeau et sa garde l'ont accompagné pour son dernier voyage. Voici son ultime message du 21 mars 1971:

"Mon cher commandant,

Je viens de recevoir une invitation pour une réunion des vétérans-actifs et membres d'honneur du Contingent. Tu me permets bien de te dire ma joie, moi qui fut si longtemps oublié, recevoir aujourd'hui un tel message me retrempe dans les belles années que j'ai vécues avec le Contingent sous la houlette du Cdt. L. Daler, et avec ses amis, bientôt il n'en restera plus, ayant quitté notre terre pour un monde meilleur. C'est avec empressement que je répondrai à cet appel et je te promets que je ferai tout mon possible pour que se réalise ce vœu ardent: l'Amicale des anciens grenadiers.

Tambour-major d'honneur Alfred Corboud. "

Cette joie il a pu la vivre. Il fut l'un des plus écoutés lors de l'assemblée constitutive du 29 mars. Qu'il repose en paix au cimetière de Bourguillon.

- 20 juillet: Ce sont les obsèques de Me François de Gottrau à Grolley. Le drapeau avec sa garde l'a accompagné à sa dernière demeure. Membre actif dès 1919, Me de Gottrau fut un dynamique et c'est à lui que le Contingent doit la nomination du Cap. L. Daler.
- 30 décembre: Pour la troisième fois, le drapeau et sa garde rendent les honneurs. Cette fois-ci c'est pour le sgt.sap. Henri Clément, dont les obsèques ont eu lieu en la Cathédrale St.-Nicolas. Le 28 décembre, de nombreux grenadiers avaient tenu à manifester leur amitié au sgt. Clément, en prenant part aux obsèques de son épouse. Une surprise ne nous a pas été ménagée. Ne voyant pas cet ami à la tête du cortège funèbre, on se mit à craindre qu'il ait été victime d'une défaillance. Mais l'émotion nous envahit lorsqu'à la sortie de l'Office funèbre, nous apprenions que le sgt.sapeur Clément venait de mourir le matin de l'enterrement de son épouse.
- A ses deux fils, Emile et Guy, qui furent il y a peu d'années encore de fervents grenadiers, vont toutes nos sympathies.

Nous avons eu à déplorer de décès de fidèles membres passifs et tout particulièrement généreux:

- 1er mai Alphonse Andrey, architecte, décédé à l'âge de 94 ans
 8 février Jules Gougler, industriel, décédé à l'âge de 78 ans
 20 janvier 72 Edouard Piller, fonctionnaire, décédé à l'âge de 48 ans

Ce dernier avait été membre actif du Contingent, mais il n'a fait que passer, tel un météore dans le Ciel. Il y avait gardé cependant de solides amitiés et nous déplorons d'autant plus ce départ prématuré.

Aux familles de ces défunts, nous exprimons une fois encore l'expression de nos plus sincères condoléances et nous leur adressons notre hommage de reconnaissance pour les bons services qu'ils ont rendu au Contingent!

N O T R E J O I E

En plus des succès que nous avons enregistrés au cours de l'année 1971, il en est un que nous ne pouvons ignorer et qui nous remplit de joie: c'est la fondation de notre Amicale, qui s'est réalisée le 29 mars sous la présidence de notre ancien commandant Paul Maradan. Des statuts ont été approuvés et lors de l'assemblée annuelle du 27 janvier 1972, le comité provisoire a remis ses fonctions à un comité statutaire qui a pris définitivement en mains les destinées de cette Amicale. Notre membre d'honneur, le sgt. Robert Mauron en est le président. Voilà qui est fait et les anciens pourront maintenant se retrouver et vivifier la camaraderie acquise sous les armes du Contingent.

Mais il y a aussi parmi nos membres, des camarades et amis qui ont été l'objet de distinctions et de promotions qui nous font plaisir. Notre membre d'honneur Eric E. Thilo a été élevé à la dignité de grand-croix de l'Ordre de Saint-Michel, en hommage à ses qualités littéraires. Le cpl.fifre René Perroud a été promu capitaine et a reçu le commandement d'une compagnie de police des routes. Le grenadier André Liaudat, capitaine EMG, a reçu le commandement du Bat. fus.mont. 14, l'un des corps de troupe d'élite où se perpétue le pur esprit militaire des Fribourgeois. A ces trois camarades qui nous font honneur vont nos plus cordiales félicitations.

Et pour terminer:

Votre commandant s'en va Ainsi prendra fin une période de onze années au service de cet idéal qui nous unit de tout notre coeur au service de nos traditions et de notre patrie fribourgeoise.

Qu'il soit permis à votre commandant de vous exprimer à vous d'abord, chers et fidèles grenadiers, l'expression de sa reconnaissance pour votre discipline et votre dévouement. Ce que nous avons réalisé ensemble reste pour moi un souvenir magnifique et impérissable.

Mais celui qui s'en va vous dit: regardez vers l'avenir. N'oubliez pas notre pèlerinage à Paris, en 1970, et poursuivez votre chemin de la reconnaissance en manifestant, par votre présence, votre attachement aux lieux historiques: la prairie du Rutli et le Lion de Lucerne vous attendent encore. Et le champ de bataille de Fontenoy. Et pourquoi pas, un jour, la lointaine Bérésina ?

Dans son magistral ouvrage "Servitude et grandeur militaire", Alfred de Vigny rappelle que: "La parole qui souvent n'est qu'un mot pour l'homme de haute politique, devient un fait terrible pour l'homme d'armes. Ce que l'un dit légèrement ou avec perfidie, l'autre l'écrit sur la poussière avec son sang et c'est pour cela qu'il est honoré de tous et que beaucoup baissent les yeux devant lui."

Et j'ai entendu le 21 crt. à la TV, Madame Jeanne Hersch, fille de juifs polonais, réfugiée en Suisse et qui est devenue professeur de philosophie à l'Université de Genève: "Il faut se souvenir du moment où l'on franchit la frontière suisse pour ressentir pleinement cette liberté que l'on croyait perdue." Elle doit certainement penser aussi que, sans notre armée, l'ordre et la liberté auraient été remplacés par la servitude ...

Comment nos Hautes Autorités auraient-elles été en mesure de protéger cette liberté sans le service obligatoire ? Il est grand temps de le rappeler à ceux qui font mine de vouloir se soustraire à leur devoir de citoyens-soldats.

Quant à nous, grenadiers du 1er Contingent de Fribourg, le serment que nous avons prêté lors de la réception de notre Charte en 1964, nous le maintiendrons contre vents et marées au service du pays. De tout notre coeur nous supplions saint Nicolas de Flue de ramener les

"brebis qui s'égarant". Et pour concrétiser notre pensée, c'est au Rütli que le Contingent se rendra aussi pour affirmer son idéal, tel que l'évoque le chant de Morax et Doret:

Eternel, notre Dieu,
Nous t'offrons librement
Nos coeurs et notre terre.
Reçois notre serment !
Nous mettons en commun
Nos foyers et nos vies,
Un pour tous, tous pour un !
Une âme, une patrie !
Frères, nous sommes frères,
Hommes du même sang,
Fils de la même mère,
Epis du même champ.
Terre libre, ô ma terre,
Ici nous le jurons:
Libre ! Libre !
Comme les pères,
Les fils te maintiendront !
Aux siècles des siècles ! Amen !

Le commandant:

Major L. Buiand

EXPLICATION DU DIPLOME DE MEMBRE D'HONNEUR ET DU GRAND SCEAU
DU CONTINGENT DES GRENADIERS FRIBOURGEOIS

donnée au banquet du 19 juin 1971
par le cap. Eric E. Thilo, membre d'honneur

Le diplôme de membre d'honneur et le grand sceau du Contingent que les Grenadiers fribourgeois inaugurent aujourd'hui sont dans la ligne de leurs plus pures traditions.

Au temps de la Ville et République souveraine de Fribourg - dont l'Etat actuel de Fribourg est le successeur légitime - c.à d. au temps où se formaient, dans les quartiers ou bannières de la cité, les bailliages et seigneuries du canton, et sur les champs de bataille de Suisse et d'Europe, l'esprit militaire de Fribourg, l'autorité, les chefs avaient - beaucoup plus qu'on ne l'imagine aujourd'hui - le respect du soldat, de l'homme, de son être, de son destin.

Alors la foi ne se marchandait pas et l'on ne craignait ni l'effort, ni le sacrifice, ni la mort. On ne se croyait pas deshonoré par la discipline, mais seulement par la lâcheté et la trahison. On faisait bon marché de la vie - à commander par la sienne - mais pas de l'honneur.

C'est pourquoi les simples soldats des Régiments suisses à l'étranger ou ceux de la Garde d'Etat de Leurs Excellences portaient des uniformes plus beaux et plus élégants que ceux des officiers de notre temps. A l'étranger, ils avaient rang de sous-officiers et les sous-officiers avaient rang d'officiers. Les lieutenants - qui portaient le fusil - avaient rang de capitaine. Les colonels de régiments avaient rang de général.

Notre siècle mécanique et électronique peut considérer tout cela comme une foire aux vanités, reconnaissons qu'il n'a encore rien trouvé de mieux pour élever l'homme et que le nivellement par le bas - principe et méthode de médiocrité et fiente de la démocratie - représente beaucoup plus une faillite qu'une promotion.

Lorsqu'un soldat avait quatre ans de service, on lui donnait un chevron qui se portait comme une distinction. Lorsqu'il avait six chevrons, il recevait la plaque de vétérance, avec diplôme sur parchemin, au cours d'une magnifique prise d'armes, où le capitaine lui frappait l'épaule du plat de l'épée - selon la coutume des chevaliers - et tout le régiment, officiers en tête, défilait devant lui pour lui faire honneur.

Lorsqu'un soldat quittait le service, on lui décernait une feuille de congé qui n'était pas une simple formule administrative, mais un véritable témoignage, donné au nom de l'Avoyer et du Conseil.

Ces "Congés militaires" s'ornaient de motifs imprimés, gravés à la main sur bois ou sur cuivre, avec les armes du Roi ou de la République, des symboles et des trophées. Nous avons pensé que rien ne conviendrait mieux, pour marquer l'estime du Contingent envers ses membres d'honneur, et souligner le sens de cette distinction, que de reprendre les motifs de ces vieux "congés militaires", en les choisissant à l'époque où les grenadiers fribourgeois écrivaient avec leur sang la devise relevée par le Contingent: Honneur et Fidélité.

Comme l'uniforme du Contingent, dont le bleu est hérité de l'ancienne garde d'Etat et le rouge, du Service de France, le diplôme que nous inaugurons est une synthèse. Le haut, aux armes de Fribourg, et le bas, en forme de trophée, sont tirés du congé militaire de la République de Fribourg dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle, celui qu'ont reçu les Fribourgeois licenciés à la Révolution et qui, revenus au pays, ont formé, en 1804, le noyau de la Cp. Frib. des Grenadiers volontaires, du Corps franc, puis du Contingent. Mais on le trouve encore jusqu'en 1830 et le dernier que nous ayons est de 1828.

A ces deux motifs, nous avons apporté quelques modifications: les drapeaux, sans blasonnement, figurant des deux côtés de la couronne ducale, ont reçu la croix et les quartiers de sable et d'argent du drapeau du Contingent. Les mots "Congé militaire" ont été remplacés par la devise "Honneur et Fidélité". Une draperie a été supprimée dans le bas, pour obtenir un meilleur équilibre.

Les motifs des deux côtés proviennent du Congé militaire octroyé aux Fribourgeois par le Roi de France à la même époque. Ils n'ont subi que de très légères retouches de raccordement.

Le tout est constitué par des gravures sur bois originales, qui ont été assemblées et reproduites en offset par la maison Fragnière. Nous avons donc un fac similé direct de quatre gravures sur bois, provenant de documents militaires authentiques de l'époque des Tuileries et du Port-Noir.

Au centre, le grenadier d'aujourd'hui, dans son uniforme hérité de 1804, apparaît en filigrane.

Quant au sceau du Contingent, gravé par M. Jean-Pierre Casolo, à Lausanne, il reproduit le motif figurant sur les monnaies de Fribourg à la même époque. Ce sujet, déjà repris sur l'écu du Tir fédéral de 1934 et sur la couverture de la magistrale Histoire du canton de Fribourg de Gaston Castella, est certainement la plus belle forme qui ait jamais été donnée aux armes de l'Etat de Fribourg.

Sur le sceau du Contingent, l'écusson cantonal a été remplacé par le blason du Contingent: d'azur à la grenade d'argent allumée d'or, à la bordure composée de sable et d'argent.

Nous y avons laissé la couronne historique, non seulement parce que nos grenadiers forment le "noble Contingent", non seulement parce que ce Contingent est la Garde d'honneur officielle de l'Etat souverain de Fribourg et que celui-ci, en droit héraldique, a incontestablement le privilège de la porter, mais aussi parce qu'il ne faut jamais abdiquer un héritage, quand il a la vertu d'élever, d'obliger et de soutenir.

Enfin, le texte du diplôme est, lui aussi, chargé de sens. Il affirme que le titre de membre d'honneur est décerné par l'ensemble du Contingent, qu'il s'agit là d'un geste collectif de haute estime, de reconnaissance et d'accueil, né de la volonté de tous. Il reflète, à la fois, l'existence et le respect de la hiérarchie militaire, déterminée par la nature et la structure du Contingent, et l'égalité de ses membres, déterminés par le volontariat et la notion démocratique de la dignité de l'homme. C'est aussi pourquoi ce diplôme porte autant de signatures: toutes les places dans le rang s'y trouvent représentées et, à leur tour, ceux qui sont appelés à signer pour leurs camarades doivent considérer cela comme un honneur.

Ainsi, nous pensons que nos grenadiers peuvent maintenant offrir à leurs membres d'honneur un témoignage digne en tout point de ce qu'ils représentent pour eux et de ce que le Contingent représente pour chacun de nous.